

SIEEOM DU SUD QUERCY

Délibération n° 3 : Compte Administratif budget principal 2010

Date de convocation : 08/04/2011

Nombre de membre en exercice : 32

Nombre de Présents : 24

Nombre de Votants : 24

L'an deux mille onze,

le 21 avril 2011 à 18 heures,

Le Comité Syndical, dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances,

Présents : Mesdames COMBALBERT, PALMIE, TAURAN, Messieurs BARREAU, CALVET, FARROUIL, HEBRARD, JOFRE, LABOUYSSE, LESTRADE, MALMON Alain, MALMON Charles, NOUGAYREDE, PAGES, POUJAL, PRADIN, PRAYSSAC, RESONGLES, REYGADE, M. BROTONS suppléant de M. GIORDANA, Mme FREMONT suppléante de Mme KUHN, Mme VIDAL suppléante de M. TAFOUREAU, M. DONZELLI suppléant de M. BENOIS, M. CAZOTTES suppléant de M. ROZES,

Absents/Excusés : Mesdames FERRERO, LUENGO, PARCELLIER, Messieurs CHERON, COUDERC, GUTHMULLER, LAMOLINAIRIE, MAUBERT.

Secrétaire de séance : Madame PALMIE

L'assemblée réunie sous la présidence de Monsieur Alain MALMON, Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif de l'exercice 2010 dressé par Monsieur LAMOLINAIRIE Michel Président, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire, et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

-	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés Syndicat		195 632.02		69 399.33		265 031.35
Opération de l'exercice	1 133 059.08	1 201 987.52	208 060.60	186 749.15	1 341 119.68	1 388 736.67
TOTAUX	1 133 059.08	1 397 619.54	208 060.60	256 148.48	1 341 119.68	1 653 768.02
Résultats de clôture		264 560.46		48 087.88		312 648.34
Restes à réaliser						
TOTAUX CUMULES	1 133 059.08	1 397 619.54	208 060.60	256 148.48	1 341 119.68	1 653 768.02
RESULTATS DEFINITIFS		264 560.46		48 087.88		312 648.34

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Le Comité Syndical, après avoir entendu Monsieur Alain MALMON et délibéré, approuve à l'unanimité le Compte Administratif du budget principal 2010 du Syndicat.

Le Vice-Président

Alain MALMON